



RAPPORT GENERAL

ATELIER REGIONAL

“SOCIETE CIVILE ET GRANDE MURAILLE VERTE POUR LE SAHARA ET LE SAHEL : S’APPROPRIER L’INITIATIVE ET MOBILISER L’OPINION POUR LUTTER CONTRE LA FAIM ET LA PAUVRETE’”



16,17 et 18 Octobre, Ouagadougou, Burkina Faso
Salle de conférence de RAN Hôtel SOMKIETA.

Organisé dans le cadre de la commémoration de la Journée Mondiale de l'alimentation (16 octobre) avec le concours et le soutien technique et financier de



Gouvernement du
Burkina Faso



Union Africaine



FAO

TABLE DES MATIERES

RESUME EXECUTIF	6
INTRODUCTION	7
I.RAPPEL DU CONTEXTE ET DE LA JUSTIFICATION	8
II. RAPPEL DES OBJECTIFS ET DES RESULTATS ATTENDUS	11
2.1. Les objectifs.....	11
2.2. Les résultats attendus.....	11
III.ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L’ATELIER	12
3.1. Cérémonie d’ouverture.....	12
3.2. Agenda de l’atelier.....	14
3.3. Méthode, techniques et outils	14
3.3.1. La démarche méthodologique.....	14
3.3.2. Les techniques et outils d’animation.....	15
IV. RESULTATS DE L’ATELIER	16
4.1. La participation.....	16
4.1.1 Une réunion pluri-acteur pour un positionnement des acteurs de la société civile.....	16
4.1.2 Les attentes des participants.....	16
4.2. Les informations reçues et le point des échanges	17
4.2.1. L’initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel.....	17
4.2.2. La Stratégie Régionale harmonisée de mise en œuvre de la GMVSS	19
4.2.3. Les initiatives régionales des Partenaires Techniques et Financiers en appui à la Grande Muraille Verte.	20
▪ La nécessité pour les ONG d’aller au-delà de l’exécution pour influencer les politiques ;.....	21
4.2.4. Les initiatives nationales en appui à la GMVSS	21
4.2.5. Les expériences de mobilisation des acteurs locaux et communautaires	23
4.2.6. Les expériences de mobilisation des ressources locales et nationales ...	26
4.2.7. Les expériences de renforcement l’engagement des collectivités territoriales	28
4.3. Le point de vue de la société civile sur l’IGMVSS	29
4.3.1. Regards croisés de la société civile sur l’Initiative Grande Muraille Verte	29
4.3.2. Relevé de conclusions de l’atelier.....	31
4.3.3. Déclaration commune de Ouagadougou de la société civile sur l’IGMVSS	31
4.4. La feuille de route de la société civile sur la GMVSS.....	32
CONCLUSION	34

ANNEXES	35
Annexe 1 : Agenda de l'atelier.....	35
Annexe 2 : Stratégie harmonisée GMV.....	35
Annexe 3 : Discours	35
Annexe 4 : Message du DG FAO.....	35
Annexe 5 : Outils d'animation.....	35
Annexe 6 : Communications powerpoint.....	35
Annexe 7: Liste des participants	35
Annexe 8 : Productions de l'atelier : déclaration commune, feuille de route et relevé de conclusions	35

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenues
AMCEN	Conférence des Ministres Africains de l'Environnement
AP-GMVSS	Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et la Sahel
APSP	Plateforme Africaine de la Protection Sociale
ARFA	Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie
CARI	Centre d'Actions et de Réalisations Internationales
CUA	Commission de l'Union Africaine
CCD	Convention de Lutte contre la Désertification
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEN-SAD	Communauté des Etats Saharo-Sahéliens
CILSS	Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CNCOD	Comité National de Coordination des ONG et associations de lutte contre la Désertification
CPP	Programme National de Partenariat pour la Gestion Durable des Terres (Country Partnership Programme)
CSI-GDT	Cadre Stratégique d'Investissement pour la Gestion Durable des Terres
DUE	Délégation de l'Union Européenne
DDTS	Désertification Dégradation des Terres et Sécheresse
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FED	Fonds Européen de Développement
FIP	Forum International des Plateformes
GCOZA	Groupe de Coordination des Zones Arides
GDT	Gestion Durable des Terres
GMV	Grande Muraille Verte
GTD	Groupe de Travail Désertification
IGMVSS	Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel
IMF	Institution de Micro-Finance
MAH	Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OPA	Organisation Paysanne Agricole
OSC	Organisation de la Société Civile
PANA	Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements et à la Variabilité Climatiques
PAN-LCD	Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RCPB	Réseau des Caisses Populaires du Burkina Faso
REPAOC	Réseau des Plateformes nationales d'ONG d'Afriques de l'Ouest et du Centre
RESAD	Réseau Sahel Désertification
RRI	Radios Rurales Internationales
SAFGRAD	Semi Arid Food Grain Research for Agriculture Development
SP/CONNED	Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable
SPONG	Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNCCD	Convention des Nations Unies de Lutte Contre la Désertification
USAID	Agence des Etats Unies d'Amérique pour le Développement International
WA-WASH	West Africa Water Supply, Sanitation and Hygiene

RESUME EXECUTIF

Le Réseau Sahel Désertification (RéSaD), qui regroupe des plateformes nationales d'ONG et d'associations du Burkina Faso, du Mali, du Niger et de la France, a choisi de suivre l'initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS) avec la préoccupation d'y assurer la pleine et entière participation de la société civile.

Bien que l'IGMVSS soit présentée comme un instrument de développement entre les mains de la communauté africaine appuyée par des partenariats internationaux, la participation de base est encore largement à construire.

Afin que la société civile s'approprie l'initiative dans sa formulation actuelle et ses variantes pays, et qu'elle soit en mesure d'élaborer une réflexion lui permettant d'organiser et de structurer son implication, le RéSaD via le Secrétariat permanent des organisations non gouvernementales (SPONG) du Burkina Faso a organisé avec l'appui du Gouvernement du Burkina Faso et de l'Organisation Mondiale pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), un atelier régional sur le thème : " Société civile et Grande Muraille Verte : s'approprier l'initiative et mobiliser l'opinion pour lutter contre la faim et la pauvreté "

L'atelier s'est tenu à Ouagadougou au Burkina Faso du 16 au 18 octobre 2012, dans le cadre de la commémoration de la Journée Mondiale de l'Alimentation (16 octobre).

Cet atelier de la société civile, placé sous le patronage de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique du Burkina Faso et le parrainage de Monsieur le Représentant Résident de la FAO, premier du genre, a regroupé une cinquantaine de participants venus de neuf (9) pays d'Afrique et de l'Europe.

Cet atelier a facilité une meilleure compréhension de l'initiative par les participants ce qui leur a permis de produire des documents de positionnement et d'engagement vis-à-vis de l'IGMVSS à savoir : une déclaration, un relevé de conclusions et une feuille de route des participants de la société civile.

Au terme de l'atelier, les participants ont également invité le RéSaD, en tant qu'initiative engagée sur la thématique à poursuivre ses efforts.

INTRODUCTION

Du 16 au 18 octobre 2012 à Ouagadougou, sous l'égide du Réseau Sahel Désertification (RéSaD), la société civile a tenu un atelier régional sous le thème : « société civile et grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel : s'approprier l'initiative et mobiliser l'opinion pour lutter contre la faim et la pauvreté ». Cet atelier qui a regroupé une cinquantaine de participants venus de neuf (9) pays d'Afrique et de l'Europe a été patronné par monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique du Burkina Faso et s'est tenu sous le signe de la commémoration de la journée mondiale de l'alimentation.

En trois jours d'intenses travaux, les participants ont passé en revue le contenu et la stratégie harmonisée de l'Initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS), les initiatives régionales et nationales des partenaires techniques et financiers en appui à l'IGMVSS et celles des Etats, avant de s'en faire leur propre opinion.

Le présent rapport capitalise de manière approfondie les contenus des présentations, des échanges ainsi que les principaux actes que les participants ont pris, en vue de s'approprier l'initiative et de mobiliser l'ensemble des acteurs pour lutter efficacement contre la faim et la pauvreté dans l'espace sahélo-saharien.

I. RAPPEL DU CONTEXTE ET DE LA JUSTIFICATION

L'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS) est le fruit d'un long processus que l'on peut resituer dans l'engagement des acteurs politiques du continent africain dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en l'an 2000 où des constats amers avaient été établis sur la situation de l'environnement mondial et ont prévalu à la définition de l'objectif 7 des OMD en vue d'"assurer un environnement durable"¹.

L'Afrique en général et les pays de l'espace sahélo-saharien en particulier subissent, en effet, de fortes perturbations de l'équilibre écologique qui d'une part proviennent de pratiques agricoles et de développement rural inadaptées et qui d'autre part installent voire accélèrent le processus de désertification et de dégradation des terres depuis de nombreuses décennies. Cette situation est un handicap qui pèse énormément sur les efforts de développement du continent, compromet dangereusement l'avenir des générations futures et exacerbe les tensions sociales et politiques à travers l'aggravation de la pauvreté des populations essentiellement agricoles et pastorales.

Face à ces réalités socio-économiques et politiques, les décideurs politiques du continent à travers les gouvernements ont pris conscience de l'impérieuse et urgente nécessité d'adresser la question de désertification et de dégradation des terres dans une vision commune et selon une approche solidaire, intégrée et fédératrice.

Cette prise de conscience met progressivement en place des stratégies et des mécanismes spécifiquement africains, mais toujours intégrés à ceux globaux des conventions internationales traitant de l'environnement, des ressources naturelles et du développement durable. Elle part du postulat que les "véritables causes" des famines et des crises alimentaires, socio-économiques et politiques qui secouent le monde et l'Afrique en particulier tirent leurs origines profondes de la baisse drastique des services éco-systémiques et de la mal gouvernance environnementale, et que des solutions enracinées dans les terroirs sont alors nécessaires et inévitables pour en sortir.

Placée sous la tutelle politique de l'Union Africaine (UA) et de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD), l'**IGMVSS** est, l'une des dernières expressions continentales de cette prise de conscience et de cet engagement politique des Chefs d'Etat et de Gouvernement et la réponse opérationnelle à la situation de désertification et de dégradation des terres.

1

Cet OMD 7 qui comprend deux cibles (sous-objectifs) qui sont :

- L'OMD 7-1 : intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales ;
 - L'OMD 7-2 : réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte.
- Le continent africain est particulièrement concerné par ces deux cibles et même si des efforts exceptionnels sont faits à ce jour pour y parvenir, les tendances à termes seront encore pessimistes dans la zone sahélo-saharienne, voire alarmantes dans les espaces sensibles.

Conçue timidement au cours des années 2005, l'IGMVSS se présente aujourd'hui comme un projet transcontinental de développement qui a pour objectif global de **"contribuer à la lutte contre l'avancée du désert et à la mise en valeur des zones saharo-sahéliennes pour une gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre la pauvreté"**. Sa réalisation contribuera en plus aux solutions pour l'environnement mondial.

Depuis sa naissance, l'IGMVSS connaît certaines avancées aussi bien dans sa conceptualisation, sa formulation en tant qu'instrument de développement, que dans sa mise en œuvre. Toutefois les degrés d'engagement et des niveaux d'exécution restent très disparates d'un pays à l'autre, l'Initiative est par ailleurs mise en difficulté par un déficit d'appropriation au niveau local et d'harmonisation des stratégies nationales ou internationales. Elle bénéficie cependant d'un atout via l'intérêt potentiel grandissant des acteurs (partenaires techniques et financiers (PTF), secteur privé, société civile, collectivités territoriales, etc.) pour sa mise en œuvre en tant qu'instrument de développement.

Les acteurs sont aussi unanimes à estimer que la réussite et la durabilité de cette initiative dépendent fortement et essentiellement de son ancrage, non seulement institutionnel, mais aussi et surtout dans le vécu quotidien des populations bénéficiaires en particulier via l'implication en bonne intelligence des Organisations de la Société Civile.

Ces dernières ont une longue expérience pratique dans les secteurs du développement et de la protection sociale, jouent des rôles majeurs permettant d'augmenter l'efficacité globale des actions et d'accroître les avantages comparatifs dans la mise en œuvre. Cette implication est nécessaire pour prendre en compte les préoccupations des populations à la base et devrait être effective à toutes les étapes du processus : du diagnostic à l'évaluation des projets/programmes, en passant par l'élaboration et le suivi des politiques et des stratégies nationales et locales, ou la conception, la mise en œuvre et le suivi des actions et des activités.

Cependant, si l'initiative n'est pas fondée sur une vision partagée, une structuration et un mécanisme harmonisés et concertés, si elle n'est pas bâtie sur les expériences existantes et l'implication souhaitée des organisations de la société civile (OSC), ses effets risquent de ne pas être à la hauteur des enjeux sociaux, environnementaux et de développement.

C'est pour donner plus de chance de réussite à cette initiative que le RéSaD via une initiative du **Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG)**² a saisi l'opportunité de la commémoration du 16 octobre, Journée

²En effet, en s'appuyant sur l'existant, le SPONG agit en sa qualité :

1. de plateforme nationale regroupant cent quatorze (114) ONG intervenant au Burkina Faso dont de quatre vingt sept (87) conduisent des programmes dans le secteur rural, et la quasi-totalité dans le secteur de la protection sociale ;
2. de Plateforme Nationale Focale membre du Réseau Sahel Désertification (RéSaD), une initiative de mutualisation, de concertation et de plaidoyer de quatre (4) plateformes nationales d'ONG de France (GTD), du Niger (CNCOD), du Mali (GCoZA) et du Burkina Faso (SPONG). Le RéSaD est coordonné par le Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI membre du GTD) ;
3. de Plateforme Nationale membre du Réseau des Plateformes nationales d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre (REPAOC) regroupant onze (11) pays dont le Tchad. Le SPONG assure la présidence de ce réseau dont le siège est établi à Dakar au Sénégal ;
4. de Plateforme Nationale Focale membre du Forum Internationale des Plateformes (FIP) en construction et qui constituera le socle de la future "Assemblée mondiale" de la Société civile.

Mondiale de l'Alimentation, pour organiser un atelier régional d'appropriation sur le thème **“Société Civile et Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel : s'approprier l'initiative et mobiliser l'opinion pour lutter contre la faim et la pauvreté”**.

La présente initiative du RéSaD, s'intègre dans les différentes dynamiques d'intégration de la société civile dans le secteur de l'environnement mondial et du développement durable aux plans national et international.

5.de Plateforme Nationale Focale membre de la Plateforme Africaine de Protection Sociale (APSP) dont le siège est à Nairobi au Kenya.

II. RAPPEL DES OBJECTIFS ET DES RESULTATS ATTENDUS

2.1. Les objectifs

L'objectif général poursuivi par le présent atelier est de contribuer à l'appropriation de l'initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel à travers une définition de modalité d'implication harmonisée des OSC aux plans local, national, régional et international.

De manière spécifique l'atelier poursuivait les objectifs ci-après :

1. Commémorer la Journée Mondiale de l'Alimentation et valoriser les liens avec l'initiative Grande Muraille Verte et la lutte contre la faim ;
2. Améliorer les connaissances et partager les expériences des acteurs de la société civile en vue de construire une vision commune et harmonisée sur la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel ;
3. Renforcer l'engagement de la société civile et mobiliser les opinions locales, nationales et internationales pour la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel ;
4. Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles de la société civile pour une implication structurante dans la mise en œuvre de l'initiative dans l'espace régional.

2.2. Les résultats attendus

Au sortir de l'atelier :

- Résultat 1.1. : Des messages de mobilisation et de sensibilisation de l'opinion nationales, régionales et internationales sur le lien entre l'alimentation et la GMV sont publiés ;
- Résultat 2.1. : Les connaissances des acteurs de la société civile sur la Grande Muraille Verte sont améliorées pour mieux participer à sa mise en œuvre ;
- Résultat 3.1. : Une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces de l'IGMVSS est faite par les Organisations de la Société Civile en vue de définir le cadre de leur engagement ;
- Résultat 4.1. : Une déclaration exprimant la vision commune et harmonisée des acteurs de la société civile sur l'IGMVSS est adoptée ;
- Résultat 5.1. : Une feuille de route de l'implication harmonisée et sur la contribution des Organisations de la Société Civile dans la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte est adoptée.

III. ORGANISATION ET DEROULEMENT DE L'ATELIER

3.1. Cérémonie d'ouverture

Elle a été ponctuée par trois (3) interventions :

- i. Le mot de Monsieur Yongo Clément NIGNAN, Président du Conseil d'administration du SPONG,
- ii. Le mot de Monsieur François TAPSOBA, représentant de la FAO,
- iii. Et le discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique du Burkina Faso, Monsieur Laurent SEDOGO.

Dans son mot, M. le président du SPONG a d'abord rappelé que cet atelier régional sur l'IGMSS était un chantier ouvert par le Réseau Sahel Désertification (RéSaD) dans la perspective de contribuer à la pleine participation des acteurs la société civile dans sa conception, sa mise en œuvre et son suivi-évaluation. Il a par la suite insister sur la nécessité pour la société civile dans son plus large ensemble de s'approprier l'initiative dans sa formulation actuelle et ses variantes pays en vue d'élaborer une réflexion qui lui permette d'organiser, de structurer sa participation et de se positionner comme une force de proposition pour accompagner, interpeler et mobiliser.

Enfin, il a souligné que « l'implication de la société civile en bonne intelligence dans la Grande Muraille Verte produira de bien meilleurs résultats, si et seulement si l'initiative et sa mise en œuvre se font dans la concertation de tous les acteurs ».



Yongo NIGNAN, PCA/SPONG



François TAPSOBA, représentant de la FAO

Dans son discours d'ouverture, Monsieur Laurent SEDOGO, Ministre de l'Agriculture et de l'Hydraulique du Burkina Faso a réaffirmé sa conviction selon laquelle: « Il n'y a pas d'agriculture sans un environnement propice ». Pour lui, l'IGMVSS répond aux attentes des Etats en s'inscrivant comme une réponse à cet impératif et l'IGMVSS ne saurait avoir du succès, à l'instar d'autres actions déjà entreprises par les Etats, que si la société civile y joue un rôle primordial.

Pour ce qui est du Burkina Faso, dira-t-il, la volonté manifeste du gouvernement de renforcer l'implication de la société civile aux cadres sectoriels de dialogues n'est plus à démontrer et le gouvernement attend beaucoup des conclusions de cet atelier régional.

Pour le représentant de la FAO, Monsieur François TAPSOBA, l'IGMVSS doit se faire sentir sur le terrain et cesser d'être une affaire seulement au niveau des Etats. Il appartient donc à la société civile de définir quel rôle elle peut, veut ou doit y jouer. Pour la FAO, certes l'initiative vient des chefs d'Etat mais sa matérialisation revient aux communautés elles-mêmes.



M. Laurent SEDOGO, Ministre de l'agriculture et de l'hydraulique du Burkina Faso.

3.2. Agenda de l'atelier

L'agenda de l'atelier présenté aux participants a été articulé en trois principales sessions en dehors de la cérémonie d'ouverture. Ce sont :

- Session n°01 : améliorer la connaissance des acteurs de la société civile sur l'initiative Grande Muraille Verte
- Session n°02 : améliorer et accroître le rôle de la société civile dans la mobilisation des acteurs et des ressources
- Session n°03 : améliorer et renforcer la participation de la société civile dans le dialogue des acteurs et parties prenantes de la Grande Muraille Verte.

3.3. Méthode, techniques et outils

3.3.1. La démarche méthodologique

Les travaux de l'atelier se sont déroulés suivant une démarche méthodologique pédagogique articulée en trois sessions :

- **Première session : améliorer la connaissance des acteurs de la société civile sur l'initiative de la Grande Muraille Verte : cadre légal et institutionnel, évolution du concept, initiatives en cours, encrage politique et institutionnel, rôle des acteurs, etc.**
Cette session a permis d'outiller les participants et de partager les informations et connaissances suffisantes et actuelles pour se faire un avis sur l'initiative, sa stratégie régionale harmonisée et la mise en œuvre des stratégies nationales et internationales. Elle a également permis aux participants d'échanger leurs expériences et projets sur la grande muraille verte ou en appui à cette dernière.
- **Deuxième session : améliorer et accroître le rôle de la société civile dans la mobilisation des acteurs et des ressources pour la mise en œuvre et le suivi de la Grande Muraille Verte.**
Cette session a permis aux participants de faire l'état des lieux des expériences de mobilisation des acteurs et des ressources au niveau de la société civile. Elle a aussi permis d'apprécier le degré d'implication et de participation des acteurs aux différents processus et actions en cours sur l'initiative, de définir les domaines d'intervention de la société civile ainsi que les défis et moyens d'actions. Cette session a enfin permis à la société civile de jeter les bases de son positionnement dans les programmes et actions en liens avec la GMV.
- **Troisième session : améliorer et renforcer le dialogue avec les autres catégories d'acteurs et des parties prenantes de la Grande Muraille Verte.**
Cette session a permis à la société de faire sa propre analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces sur l'initiative, de se positionner par rapport à l'initiative, d'identifier les conditions de son engagement et d'établir une feuille de route pour les années à venir.

3.3.2. Les techniques et outils d'animation

En termes de techniques d'animation, les travaux de l'atelier ont fait appel aux exposés-débats, au brainstorming, aux travaux de groupe et au panel. Aussi, les travaux se sont-ils déroulés sous forme de communications, de travaux de groupes, de séances plénières, de panels avec l'appui d'un facilitateur général averti des questions de la Grande Muraille Verte et de l'alimentation.

Des actions de communication couplées avec des messages grand public sous formes de spots-télé, de couvertures médiatiques ont permis d'assurer une visibilité de l'atelier avant, pendant et après les trois jours de travaux. Une émission radio a clos les activités de l'atelier le dernier jour.

Les principaux outils utilisés pour rendre opérationnel les techniques ont été les consignes des travaux de groupes notamment celle de l'animation FFOM (forces, faiblesses, opportunités, menaces), les canevas de rapportages des groupes de travail et les auxiliaires pédagogiques (papiers zoop, markers etc.).



M. Patrice Burger, Directeur de l'ONG CARI, Animateur principal de l'atelier

IV. RESULTATS DE L'ATELIER

4.1. La participation

4.1.1 Une réunion pluri-acteur pour un positionnement des acteurs de la société civile

L'atelier régional a connu la participation d'une cinquantaine d'acteurs comprenant les partenaires techniques et financiers, les acteurs étatiques, les autorités locales et les acteurs non étatiques.

Au titre des acteurs non étatiques : on note que ce groupe est constitué des responsables et représentants d'organisations non gouvernementales, d'organisations de producteurs burkinabè et africains, de plateformes nationales d'ONG d'Afrique (Burkina Faso, Cameroun, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Mauritanie et Algérie) et d'Europe (principalement de France et de Belgique), des institutions de micro-finances, et de journalistes et animateurs de radio communautaires ;

Pour les autorités locales : il s'est agi de Mr Sidi El Moctar Ould Sidi Brahim de la Mairie de Boutilimit en Mauritanie, de Mr Moumouni Wankoye, président de l'association RECOTED-ANIYA, Association des collectivités nigériennes en coopération décentralisée. Les représentants des associations de collectivités territoriales du Burkina Faso et de France n'ont pas pu effectuer le déplacement ;

Pour les acteurs étatiques : il s'est agi essentiellement des Points Focaux Nationaux de la Grande Muraille Verte du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal, de représentants des Ministères en charge du secteur rural ;

Au titre des Partenaires Techniques et Financiers et organismes régionaux qui accompagnent les efforts des gouvernements et institutions régionales pour la mise en œuvre de programmes ou actions en lien avec la Grande Muraille Verte, l'atelier a réuni les représentants de l'Union Africaine (UA), l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (AP-GMVSS), l'Union Européenne (UE), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Ambassade de France, l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO).

4.1.2 Les attentes des participants

Les participants à la réunion avaient des attentes de deux ordres principalement : de compréhension et d'actions à la fois sur le terrain mais aussi en tant que partie prenante stratégique à l'initiative (cf. tableau ci-dessous).

COMPRENDRE :	AGIR
<ul style="list-style-type: none">- Les mécanismes de participation des exploitations familiales- Quelle valeur ajoutée de l'IGMVSS ? est-ce une initiative « de plus » ?- Les contours de l'initiative dans l'espace (politique+ écosystème)- Comment la science va pouvoir contribuer ?- L'évolution du concept- Quelles sont les nouvelles opportunités de financements ?- Comment la société civile va contribuer ?- Quels sont les instruments de mise en œuvre ?	<ul style="list-style-type: none">- Quel rôle majeur doit tenir la société civile dans la GMV ?- Comment contribuer individuellement, en réseau ? au niveau local, régional, national- Quelles ressources additionnelles ou existantes sont à mobiliser- La prise en compte des groupes d'acteurs (agriculteurs, nomades, collectivités locales)- Quelle diffusion de l'information ?

4.2. Les informations reçues et le point des échanges

4.2.1. L'initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel

Présentée par Monsieur François TAPSOBA, cette communication intitulée « **IGMVSS : une initiative africaine pour lutter contre la désertification et améliorer les conditions de vie des populations des zones arides** » a porté sur :

- (i) Le contexte de l'IGMVSS,
- (ii) Le concept et son évolution,
- (iii) L'état de mise en œuvre, les défis et opportunités,
- (iv) Et les perspectives.



François TAPSOBA représentant la FAO et l'UA.

De cette présentation l'on retient que l'IGMVSS tire son fondement de la nécessité d'une forte riposte et d'un engagement politique indéfectible face à la persistance de la perte de la diversité biologique, de la baisse des isohyètes accompagnées de la diminution des moyens d'existence des systèmes humains et naturels non résilients. A cela s'ajoutent la faible performance des plans d'actions LCD, PANA et autres cadres programmatiques du développement. C'est donc face à cette dégradation inexorable de l'environnement et à l'urgence d'une réponse durable que l'ex-président nigérian, Mr Olusegun Obasanjo a lancé en 2007 l'IGMVSS.

De mur physique d'arbres reliant Dakar à Djibouti large de 15kms et long de 7000 kms, le concept de grande muraille verte a évolué vers une mosaïque d'actions intégrées touchant les problèmes multisectoriels qui affectent la vie des peuples dans les zones sèches et ciblant :

- i. La gestion durable des ressources naturelles,
- ii. La durabilité des systèmes de production rurale (agriculture, élevage, foresterie, etc.),
- iii. Le développement des infrastructures rurales de production et de mise sur le marché des productions rurales,
- iv. La diversification des activités économiques et création de richesses,
- v. Et la prise en compte du genre et de la jeunesse dans le développement.

L'IGMVSS devient en somme une métaphore pour sensibiliser les acteurs du développement et les décideurs sur l'urgence du développement des zones arides et amplifier les bonnes pratiques.

La zone d'intervention, elle, va au-delà des 11 pays du Sahel pour toucher le Sahara y compris des enclaves comme le Cap Vert.

Pour ce qui est de sa mise en œuvre, neuf (9) pays au niveau de l'UA, ont déjà mis en place leurs plans d'actions et deux (2) projets couvrant cinq (5) pays financés par la FAO et l'Union Européenne et le Mécanisme Mondial de l'UNCCD sont en exécution par la FAO.

Une stratégie régionale harmonisée a été réalisée, neuf (9) plans d'action ont été validés, des projets nationaux et transfrontaliers sont en cours de formulation et des plateformes d'échanges sont en en train d'être mises en place.

Quant aux défis, ils portent principalement sur la gouvernance et la coordination institutionnelle de l'IGMVSS d'où il apparait la nécessité pour l'Afrique de parler d'une même

voix, de mettre en cohérence les visions et les stratégies nationales avec la stratégie régionale et avec la stratégie décennale de l'UNCCD afin que les PTF puissent s'aligner sur leurs orientations et les accompagner.

Sur les opportunités on peut citer l'aura de l'initiative, l'évidence des liens avec le changement climatique, le PDDAA –NEPAD, l'engagement et l'évolution de la société civile africaine. Les récentes décisions de l'AMCEN, l'adoption de la stratégie, l'IGMVSS, la transformation de l'Agence Panafricaine en Agence spécialisée de la CUA à l'image d'institutions comme SAFGRAD et la **''dépersonnalisation'' de l'Initiative.**

En guise de perspectives, l'on peut retenir l'**engagement de la société civile africaine et des autres continents.**

Après cette présentation introductive, les participants se sont prêtés à des échanges avec le communicateur dont la substance porte sur :

- Le degré d'implication de la société civile dans le processus PDDA et IGMVSS ;
- La limitation de la zone d'intervention de l'IGMVSS ;
- La nécessité pour les Etats africains de parler d'une même voix sur l'IGMVSS ;
- Le niveau d'avancement des pays concernés par rapport à l'IGMVSS ;
- La prise en compte des populations nomades dans les stratégies et plans d'actions de l'IGMVSS ;
- La nécessité pour l'agence panafricaine de la grande muraille verte de devenir une commission spécialisée de l'Union Africaine.

4.2.2. La Stratégie Régionale harmonisée de mise en œuvre de la GMVSS



Présenté également par Monsieur François TAPSOBA, cette communication a porté sur (i) le pourquoi de la stratégie, (ii) la démarche (iii) et le contenu.

Sur les raisons qui ont motivé l'élaboration de la stratégie régionale, il y a la multiplicité des acteurs et des visions qui impose la nécessité d'un référentiel commun : le besoin de regarder tous dans la même direction, de formuler des buts, des objectifs et des critères de base communs servant à mesurer les progrès accomplis et le partage des enseignements tirés entre les acteurs.

Pour avoir ce référentiel commun, il fallait des principes de bases qui sont : de considérer l'IGMVSS comme :

- La mise en œuvre des conventions de Rio, une initiative qui élimine la faim et la pauvreté dans les zones sèches,
- Une initiative mise en œuvre dans des zones où habitent et travaillent des hommes et des femmes avec des savoirs et des savoirs faire : **bâtir sur l'existant, engager les gens sur ce qu'ils maîtrisent déjà et les faire progresser à partir de là.**

Sur le contenu, la stratégie a pour but l'amélioration de la résilience des systèmes humains et naturels des zones sahélo-sahariennes aux changements climatiques à travers une gestion saine des écosystèmes et une mise en valeur durable des ressources en terres, la protection des patrimoines ruraux matériels et immatériels et l'amélioration des conditions de vie et des moyens d'existence des populations vivant dans ces zones.

Comme objectifs opérationnels, la stratégie en poursuit quatre (4) objectifs qui portent essentiellement sur :

- i. Le plaidoyer/ sensibilisation/ Education pour influencer les processus de prise de décision et s'attaquer efficacement aux problèmes de DDTS dans les zones saharo – sahéliennes ;
- ii. Œuvrer à la création d'un climat général favorable à la recherche de solutions pour fixer les populations des zones arides sur leurs terroirs et leur assurer un accès équitable et apaisé aux ressources foncières ;
- iii. Améliorer les connaissances sur les dynamiques sociales, économiques, biophysiques et culturelles des zones arides
- iv. Et mobiliser des ressources financières et technologiques aux niveaux national, bilatéral et multilatéral, et faire en sorte que leur impact et leur efficacité soient accrus.

Ces objectifs sont en cohérence avec ceux de l'UNCCD. Pour l'atteinte de ces objectifs, il a été proposé la nécessité d'un espace de dialogue inclusif pour :

- examiner et approuver les rapports annuels, les plans de travail annuels et les budgets annuels des différentes initiatives, Evaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'initiative et formuler des recommandations sur les actions et mesures à prendre pour assurer une atteinte des objectifs et résultats opérationnels
- Et approuver le rapport sur l'état de mise en œuvre de l'initiative à soumettre au Sommet des Chefs d'Etat de l'Union Africaine par la CUA (Décision de Malabo).

A l'issue de cette deuxième communication, les préoccupations suivantes ont été soulevées par les participants :

- L'articulation entre la stratégie et les plans d'actions nationaux déjà existants ;
- La valeur ajoutée de l'IGMSS ;
- La participation du secteur privé à l'IGMVSS ;
- La zone de couverture de l'IGMVSS ;
- L'articulation entre les politiques publiques (régionales et nationales) et l'IGMVSS.

4.2.3. Les initiatives régionales des Partenaires Techniques et Financiers en appui à la Grande Muraille Verte.

En l'absence de la Banque Mondiale, du CILSS et de l'UEMOA, c'est à la DUE, à travers Monsieur Ronan Pêcheur, qu'est revenu l'honneur de partager ses initiatives régionales en appui à la GMV. Pour lui, l'UE s'est engagée depuis le début à l'IGMVSS à cause de son originalité et sa couverture géographique qui touche principalement onze (11) pays mais en réalité plus de vingt (20) pays si l'on évalue les riverains. La DUE, s'est également engagée parce que c'est une plateforme pour mobiliser des financements dans le but d'apporter des changements environnementaux qui contribueront à l'atténuation des changements climatiques, à la réduction de la pauvreté et à la lutte contre la désertification.

On retient que l'Union Européenne (UE) accompagne l'Union Africaine sur ce dossier de l'IGMV, à travers notamment quatre (4) financements :

- une étude de faisabilité de la Grande Muraille Verte en 2009,
- un appui financier et technique complémentaire pour le projet de l'Union africaine, en partenariat avec la FAO et le MM-UNCCD intitulé "Appui à la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel"
- la préparation au financement de quatre (4) projets transfrontaliers, toujours en collaboration avec le Mécanisme Mondial et la FAO (situé entre Dori au Burkina Faso, Tillabéri et Tera au Niger, et Gao et Mopti au Mali),
- L'identification actuel du financement potentiel d'un projet appelé FLEUVE : " Front Local Environnemental pour une Union Verte", qui prévoit de soutenir l'intégration de la gestion durable des terres dans les plans de développement locaux des collectivités territoriales dans dix (10) pays de la zone sahélo-saharienne concernées par l'Initiative de la Grande Muraille.

Ce qu'il faut retenir des initiatives de l'UE qui livre principalement son aide sous forme d'appui budgétaire, c'est la nécessité pour la société civile de sortir de son carcan traditionnel et réducteur d'acteur de mise en œuvre pour se positionner en amont et en aval des processus nationaux, c'est-à-dire influencer la conception des politiques pour leur meilleure mise en œuvre et suivi-évaluation efficaces. Pour l'UE, il faut plus de moyens et d'autres partenaires pour rendre effective l'IGMVSS. L'UE attend l'intégration de l'agence dans l'UA.



M. Ronan Pêcheur, Chargé de programme Environnement et Changement Climatique, Délégation de l'Union Européenne au Burkina

Au sortir de la communication de Monsieur Pêcheur, les préoccupations des participants ont porté sur les points suivants :

- La couverture ou non de l'étude de faisabilité de l'UE sur la définition des contours de la IGMVSS ;
- La possibilité pour les organisations de la société civile nationales de bénéficier de financement des fonds globaux mobilisés par l'UE ;
- La cohérence entre la politique de l'UE et celle régionale ;
- L'existence du plan quinquennal de la IGMVSS et son articulation avec les plans d'actions nationaux ;
- La nécessité ou non d'avoir une coordination régionale Afrique sur l'IGMVSS avec des coordinations nationales qui mobilisent les ressources et renforcent les capacités ;
- La nécessité pour chaque pays d'élaborer et de mettre en œuvre son plan national ;
- La nécessité pour les ONG d'aller au-delà de l'exécution pour influencer les politiques ;
- La nécessité pour la société civile d'avoir des plateformes en amont des politiques pour créer les opportunités.

4.2.4. Les initiatives nationales en appui à la GMVSS



Michel TANKOANO
Burkina Faso



Abdou MAÏSHAROU
Niger



DOULKOM Adama
Burkina Faso



Sérigne MBODJI
Sénégal

Le Burkina Faso, le Niger et le Sénégal à travers Messieurs Michel Tankoano et Amadou Doulkom, Abdou Maïsharou et Sérigne Mbodji ont procédé successivement à la présentation de l'état des lieux de la mise en œuvre des initiatives dans leurs pays respectifs et cela en lien avec la GDT et les plans d'actions de l'IGMVSS.

Burkina Faso : Monsieur Michel Tankoano, Coordonnateur national du CPP au Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (SP/CONEDD), a livré une communication portant sur le « processus d'Elaboration du Cadre Stratégique d'Investissement pour la Gestion durable des terres au Burkina Faso » découpé en trois (3) parties : (i) la désertification et la gestion durable des terres, (ii) le processus de la gestion durable des terres au Burkina Faso et (iii) les éléments de politique et de stratégie de gestion durable des terres au Burkina Faso.

Burkina Faso : Monsieur Adama Doukom, Point Focal de la GMVSS, a axé sa communication sur l'état de la mise en œuvre de l'initiative au Burkina Faso et a développé quatre points : (i) un rappel du contexte environnemental et socio-économique du Burkina Faso, (ii) le plan d'action de l'IGMVSS, (iii) les principes et modalités de mise en œuvre, (iv) l'évaluation des financements et (v) les actions urgentes à entreprendre.

Niger : La communication de Monsieur Abdou Maïsharou, Point Focal de la GMVSS du Niger a porté sur le plan d'action national dudit pays et articulée sur le contenu, l'état des lieux, une brève présentation de la République du Niger et de la zone d'intervention de la Grande Muraille Verte au Niger, la vision et les objectifs de la GMV au Niger, les actions entreprises depuis l'adoption de l'IGMVSS, le plan d'action 2012-2016 : principaux axes d'intervention et Programmes Prioritaires, l'Implication de la Société Civile et des Privés et (vi) les défis.

Sénégal : Enfin, la présentation de Monsieur Sérigne Mbodji, a porté principalement sur (i) l'évolution historique du concept, (ii) les raisons d'être de la GMV et la vision nouvelle, (iii) le cadre institutionnel et stratégique, (iv) les premières réalisations, (v) quelques leçons après quatre ans, (vi) la projection budgétaire et (vii) les risques et hypothèses.

De toutes ces présentations, le message fort que retient la société civile au-delà de la multiplicité des stratégies et actions dans les pays est que l'IGMVSS promeut une approche nouvelle requérant plus d'articulation entre les stratégies nationales et celles régionales, une lisibilité des actions qui s'inscrivent dorénavant sur le long terme, une valorisation des cadres et l'identification et le développement des bonnes pratiques déjà existantes. Si la stratégie est d'abord régionale, les actions s'inscrivent avant tout sur des territoires nationaux et les

ressources sont en conséquence à mobiliser par chaque pays pour mettre en œuvre son plan d'action.

Au sortir des exposés des expériences de ces pays, variées et multiformes, les participants se sont exprimés sur :

- La multiplicité des cadres et la capacité des acteurs étatiques à pouvoir les suivre ;
- L'impact de ces stratégies sur le genre ;
- L'existence d'une stratégie pour harmoniser les interventions pays ;
- La valeur ajoutée du Programme GMV du BF ;
- Le rôle et la contribution de la société civile à l'élaboration des plans d'action nationaux ;
- La complémentarité du plan action GMV avec les autres programmes nationaux ;
- La communication utile avec les points focaux nationaux GMV et la société civile ;
- La capitalisation des actions des différents partenaires ;
- Les conditions d'adhésion aux actions de la GMV ;
- La prise en compte des pasteurs dans les projets et programmes ;
- La faible implication de la société civile dans les projets de bassins versants au Sénégal ;
- La nécessité de prendre en compte les savoirs locaux ;
- L'existence et les synergies possibles avec d'autres initiatives allant dans le même sens comme « l'Initiative Reverdir l'Afrique » ou comme le Projet New aya du FIDA ;
- La nécessité de rendre accessible les technologies qui ont fait leurs preuves dans la GDT, le CC et la CDB.

4.2.5. Les expériences de mobilisation des acteurs locaux et communautaires

Pour Monsieur Mathieu SAWADOGO, Directeur Exécutif de l'Association pour la Recherche et la Formation en Agro-écologie (ARFA), son organisation capitalise un long processus de mobilisation des acteurs communautaires autour des résultats d'expériences de recherche en agriculture biologique et de gestion durable des terres qu'elle met au profit des populations rurales. Après la mise en œuvre de quatre programmes (1997 -2009) sur treize (13) ans, l'ONG a pu organiser la mise en place de deux unions de groupements comptant 2400 membres, tous formés en agriculture durable et travaillant dans le sens de l'agriculture écologique et la préservation de l'environnement



M. Mathieu Savadogo, Directeur Exécutif de l'ONG ARFA
Fada N'Gourma, Burkina Faso

En matière d'amendements organiques des sols 6 205 fosses fumières et compostières ont été réalisées, 23 000 tonnes de matière organique produites et environ 1220 ha fertilisés.

En matière de lutte anti-érosive 1331 hectares ont été protégés par des ouvrages anti érosifs (cordons pierreux ; bandes végétales, etc.).

Sur la production de plants et du reboisement 60 mini-pépinières villageoises ont été créées avec environ 250 000 plants produits, environ 230 000 plants ont été mis en terre sous diverses formes de reboisement : bosquets, haies-vives, agroforesterie et 400 paysans sensibilisés et formés à la pratique de la régénération naturelle assistée (RNA).

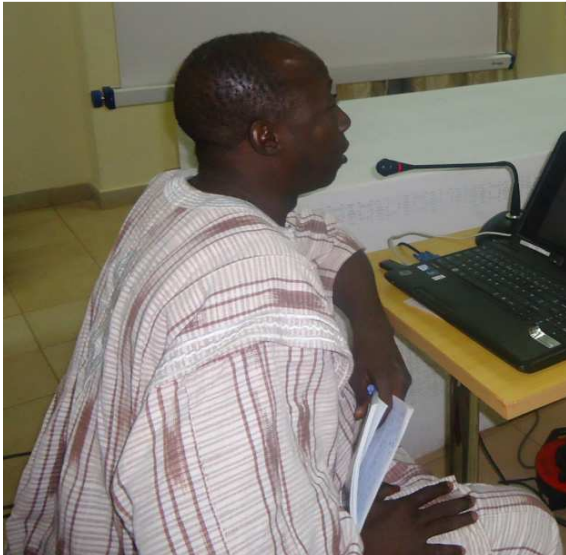
Sur l'appui à la production maraîchère 23 sites maraichers ont été créés et encadrés en production écologique des légumes (fertilisation organique, contrôle écologique des ravageurs)

Sur l'approvisionnement en eau 5 mini retenues d'eau, 80 puits, 7 forages, 200 impluviums

et des barrages souterrains ont été réalisés.

Concernant l'éducation environnementale en milieu scolaire et en milieu paysan, une vingtaine d'écoles partenaires du primaire et du secondaire avec des milliers d'enfants et de jeunes ont été touchés par les activités d'éducation environnementale et 40 villages d'intervention comptant des milliers de personnes ont été touchés par les activités d'éducation environnementale.

L'ONG ARFA a également mené des travaux de recherche dont l'une a traité de la place et du rôle de la gestion environnementale dans les religions (islam, christianisme et religions traditionnelles).



M. Modibo G. Coulibaly, Représentant Régional de l'ONG canadienne "Radios Rurales Internationales", Bamako, Mali

Selon Monsieur Modibo G. Coulibaly, Représentant Régional de Radios Rurales Internationales, la radio justifie une longue expérience de mobilisation communautaire à distance.

Radios rurales internationales part du constat que les exploitations familiales produisent 70% de la nourriture consommée en Afrique sub-saharienne mais sont les plus touchées par la pauvreté et la faim, vulnérables face à la désertification, au changement climatique et au phénomène d'accaparement des terres.

Il existe donc une faiblesse dans l'encadrement des producteurs qui ont plus besoin d'informations pour agir. Les 2/3 des ménages ruraux écoutent la radio et pour certains la radio est la seule source d'informations d'où l'idée de créer la radio et des outils adaptés aux besoins des populations rurales comme la zone de données libres, la campagne radio participative qui permettent de mettre les producteurs au centre de la production radio et le système d'information sur le marché agricole facilitant l'organisation de la commercialisation des produits agricoles des agriculteurs.

En somme l'avantage de radios rurales internationales (RRI) repose sur le fait qu'elle est centrée sur l'agriculteur, et réunit les stations de radios, les agriculteurs, les organisations paysannes, les services de vulgarisation agricole et des chercheurs et utilise des formats de diffusion variés.

Docteur Lakhdar Boukerrou, Directeur Régional, a présenté sa structure, le programme WA-WASH (West Africa Water, Supply, Sanitation and Hygiene). Il s'agit d'un programme de l'USAID pour l'Afrique de l'Ouest pour l'approvisionnement en eau, l'hygiène et l'assainissement d'un montant de 29 millions de dollars dont 24 millions sont destinés aux activités (AEPHA); un million de dollars à la sécurité alimentaire, et quatre millions aux changements climatiques.

L'objectif 3 de ce programme vise à construire des synergies entre les



Dr Lakhdar Boukerrou, Directeur Régional de WA-WASH

interventions WASH et les priorités régionales principales de USAID/Afrique de l'Ouest, liées à la sécurité alimentaire, aux changements climatiques, et à la gestion durable des ressources.

Les activités de terrain seront mises en œuvre dans diverses zones du Burkina Faso, du Ghana, du Mali, et du Niger. Pour mobiliser les communautés, il faut bien définir leur problème, avoir un bon message qui résonne auprès des communautés, les amener à s'approprier le message et les communautés deviennent parties prenantes, il faut donc amener quelque chose de nouveau et des résultats. Il faut des moyens et tenir compte que les personnes visées ont des connaissances.

Après leurs présentations, les trois panélistes se sont prêtés aux échanges avec les participants qui ont porté sur :

- L'espèce utilisée pour les bandes végétales par ARFA ;
- Les stratégies de valorisation des actions de ARFA du niveau local vers celui national ;
- L'adaptation du choix de l'agriculture biologique en situation d'insécurité alimentaire ;
- Les modalités et les méthodes d'intervention basées sur les résultats de WA-WASH ;
- Les mécanismes de pérennisation des activités après les interventions de WA-WASH ;
- Les techniques de validation par radios rurales internationales de ses sondages ;
- Le partenariat entre radios rurales internationales et les ONG ;
- La zone d'intervention de radios rurales internationales.



4.2.6. Les expériences de mobilisation des ressources locales et nationales

Monsieur Marc Nion, Délégué Régional de la Fédération des Caisses Populaires du Burkina Faso (RCPB), a axé sa présentation sur (i) la contribution de sa structure à la sécurité alimentaire et à la préservation de l'environnement et (ii) la synergie d'action pour une mobilisation optimale des ressources locales et nationales et les expériences de partenariat avec les ONG.

On retient de sa présentation que le RCPB capitalise une longue et riche expérience qui peut utilement servir l'IGMVSS. En effet, le RCPB c'est :



M. Marc Nion, Délégué Régional de la FCPB du Plateau Central, Burkina Faso

39 Caisses populaires et 140 agences : 179 Points de vente installés dans 44 provinces du Burkina Faso ; 1 Fédération composée de directions centrales et des délégations régionales ; 852 149 membres propriétaires ; plus de 1,8 millions de bénéficiaires ;

1015 employés permanents dont plus de 70% de femmes ;

84 milliards de dépôts (épargne) ; 66 milliards de crédit octroyés dont 21% au secteur agricole.

Outre ces appuis spécifiques du RCPB, de nombreux défis restent indispensables à relever pour le succès de la mise en œuvre de l'IGMVSS comme :

- L'implication de la société civile pour la mobilisation des acteurs/bénéficiaires ;
- La gouvernance de l'initiative GMVSS au niveau national ;
- La mobilisation des ressources financières et leur répartition harmonieuse ;
- Le suivi-évaluation de la mise en œuvre ;
- La nécessité de développer une stratégie nationale de communication et de sensibilisation sur l'initiative GMVSS ;
- La nécessité d'impliquer la société civile dans les organes d'orientation et de décision de la GMVSS ;
- La nécessité de constituer un fonds national pour la mise en œuvre de la GMVSS ;
- La nécessité de définir une stratégie nationale de mobilisation des ressources financières (comment mobiliser et comment répartir).



M. Ouédraogo Saïdou, Administrateur de la Confédération Paysanne du Faso (CPF)

Pour Monsieur Ouédraogo Saïdou, administrateur de la Confédération Paysanne du Faso (CPF), les organisations de professionnels agricoles voient dans la GMV une opportunité pour :

- Les acteurs du secteur primaire (OPA) d'étendre leurs surfaces cultivables, de valoriser la productivité des zones cultivées et augmenter les matières premières ;
 - Les ONG et acteurs d'appui au développement de mettre en cohérence et complémentarité le développement durable, les changements climatiques et la lutte contre la pauvreté ;
- Les populations vivant dans la zone d'intervention de la GMV de s'approprier, de s'impliquer dans l'exécution, la gestion post-investissement et suivi-évaluation ;
 - Les structures de formation et de recherche de constituer des sites privilégiés de recherche multidisciplinaire, de mobilité des scientifiques ;
 - Le privé de développer la chaîne de production, de transformation, de commercialisation, de

mobiliser les PTF, investisseurs, IF/IMF ;

- Les collectivités locales de dynamiser le développement local par l'amélioration des productions agricoles, la réduction du chômage, l'accroissement des revenus, l'aménagement du territoire, etc. ;
- Les Partenaires Techniques et Financiers de dynamiser les OSC actives sur le terrain par le financement des projets ;
- L'État de réactiver, mettre en œuvre les plans d'actions, les programmes de restauration et de préservation de l'écosystème (conservation des forêts et des sols), la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire.

Pour une meilleure mobilisation des ressources en vue de la mise en œuvre de la GMV au niveau local et national, il faut :

- appuyer l'harmonisation des interventions des OSC autour du thème de la GMV ;
- valoriser et développer des bonnes pratiques agricoles et les activités génératrices de revenus, les activités innovantes et durables d'adaptation aux changements climatiques (technique, sociale et financière) ;
- mettre en place un mécanisme de soutien et d'appui aux acteurs ruraux ;
- mettre en place des mécanismes de formation, de renforcement de capacités, d'appui à l'élaboration et au démarrage des projets ;
- créer un fonds de la GMV ;
- créer des cadres de concertation dans la GMV ;
- organiser des partages et visites d'échange entre acteurs de la GMV ;
- intégrer le Genre dans les instances de gouvernance ;
- impliquer les OSC dans le dispositif de suivi-évaluation de la GMV ;
- développer à travers les agences nationales et le Secrétariat permanent, des programmes d'échanges, d'information, de sensibilisation entre les décideurs locaux et les OSC ;
- intégrer/mettre en œuvre la GMV dans les plans de développement communaux et régionaux ;
- lever des fonds sur la thématique (Union Européenne, Fonds bilatéraux et multi latéraux) ;
- promouvoir des PME/ PMI et des unités de transformation etc.

Pour Monsieur Abdoulaye Karama, Assistant de programme à SOS Sahel International Burkina Faso, qui totalise 30 années d'expériences terrain, l'approche de mobilisation des fonds au niveau national consistera en l'élaboration d'une stratégie de levée des fonds et de son plan opérationnel. Des alliances seront nécessaires à nouer avec la communauté des bailleurs internationaux au niveau local, les entreprises privées et publiques, de même que les ONGs internationales existant au Burkina Faso. Le w arrantage et le reboisement par contrat-plan produit sur le lieu de la plantation pourraient être des stratégies à approfondir pour la GMV en tant que modèle de financement.



M. Karama Abdoulaye, Assistant programme, SOS Sahel International

Après la présentation de ces expériences, les participants ont soulevé les préoccupations suivantes :

- Le rôle des OPA dans l'évaluation environnementale ;
- Le mécanisme de comptabilisation de toutes ces initiatives aux différents niveaux ;
- La nature des relations avec les OSC ;
- La stratégie de mobilisation et de gestion d'un fonds national pour la GMV ;
- La nature des produits du RCPB à l'endroit des agriculteurs et des groupes spécifiques et leur valeur ajoutée ;
- L'existence d'une évaluation du w arrantage.

4.2.7. Les expériences de renforcement l'engagement des collectivités territoriales

Pour Monsieur Moumouni Wankoye, président de l'association RECOTED-ANIYA, Association des collectivités nigériennes en coopération décentralisée, la coopération est perçue et fondée sur les rapprochements des populations de deux territoires pour une construction commune et partagée d'un développement durable et solidaire de manière directe et en dehors des circuits étatiques traditionnels. Par les rencontres et les échanges générés à travers les actions de coopération, la coopération décentralisée



M. Moumouni Wankoye, Président de RECOTED,
Maire honoraire de TERA

donne aux habitants des deux territoires, pris individuellement ou collectivement au sein de structures associatives, éducatives ou professionnelles, un cadre propice de collaboration. Elle s'inscrit donc au Niger dans trois domaines et est essentiellement établie entre les collectivités territoriales françaises et nigériennes dont les premiers accords sont intervenus à la fin des années 80. Aujourd'hui 20 collectivités territoriales françaises et 40 communes nigériennes sont en relation à travers :

- des appuis institutionnels aux communes,
- des cofinancements d'infrastructures et d'équipements administratifs,
- des actions de création et de renforcement des services publics communaux (éducation, santé, hydraulique, aménagements ruraux, appui à la jeunesse, eau hygiène, etc.),
- des actions de développement économique et social (activités génératrices de revenu des femmes et des jeunes, appui à l'élevage et à l'agriculture, appui à l'artisanat, micro-finance).



M. Sidi El Moctar Mohamed Salim Sid
Brahim, 1er Adjoint au Maire de Boutilimit,
Mauritanie

Pour M. Sidi El Moctar Sid Brahim, 1^{er} Adjoint au Maire de Boutilimit (Mauritanie), la priorité de la commune, c'est la lutte contre l'ensablement, l'avancée du désert et la pauvreté des populations. Pour cela, la mairie a bénéficié d'un financement de collectivités françaises de 35 000 Euros qui a permis de réaliser des activités de développement durable. Pour lui, la coopération décentralisée est le lieu de plusieurs opportunités et leur a permis de mener des AGR aux profits des exploitants des petits périmètres maraîchers, de réaliser des plantations à travers des chantiers de jeunes (40000 plants et de la paille sèche pour le bétail), de conduire des projets de génération de plants surtout le gommier en retour du pain et du beurre pour protéger les gommiers.

Pour lui, le projet GMV par le fait qu'il passe par sa ville, lui a permis de réunir ses partenaires pour leur proposer les activités devant être réalisées dans ce cadre. Ces activités portent essentiellement sur la valorisation du patrimoine culturel, la maîtrise de l'environnement, la valorisation de potentiels agricoles, agropastorales et du capital humain. En somme, pour lui la GMV peut intégrer l'action des communes.

Après l'exposé des maires les participants ont exprimé des préoccupations portant sur :

- Le degré d'information des maires sur l'IGMSS ;
- La maîtrise d'ouvrage des projets par les mairies ;
- L'opportunité du jatropha comme biocarburant dans les communes rurales ;
- La prise en compte de l'IGMSS dans les plans communaux de développement ;
- L'adaptabilité des plans communaux à l'IGMVSS.

4.3. Le point de vue de la société civile sur l'IGMVSS

4.3.1. Regards croisés de la société civile sur l'Initiative Grande Muraille Verte

Aux termes des deux précédentes sessions qui ont consisté à une appropriation de l'initiative, son concept, sa vision, sa stratégie, ses plans d'action, son ancrage technique et institutionnel, ses liens avec d'autres programmes, le rôle des acteurs, etc., les participants ont procédé à une analyse critique de l'IGMVSS et de sa stratégie régionale harmonisée, et ont dégagé des forces, faiblesses, menaces et opportunités suivantes :



Groupe de travail n°1



Groupe de travail n°3

Au titre des forces, il est apparu que l'IGMVSS :

- Promeut des instruments de cohérence des politiques, des stratégies, des programmes et des plans actions de développement dans la région Afrique ;
- Prend en compte des enjeux majeurs environnementaux et de développement ;
- Bénéficie au niveau régional de la volonté et d'un fort soutien politique des Etats ;
- Prend en compte les préoccupations des communautés ;
- Etablit des liens entre changement climatique, lutte contre la désertisation et biodiversité.

Au titre des faiblesses, l'IGMVSS au stade actuel :

- Connaît une mise en œuvre à des vitesses variables ;
- Implique faiblement les acteurs locaux au stade actuel ;
- Connaît une faiblesse institutionnelle en cours de résolution ;
- Est peu connue des acteurs qui doivent la mettre en œuvre ;
- Est insuffisamment financée sur les budgets nationaux ;
- A une couverture géographique limitée.

Au titre des menaces, l'IGMVSS risque d'être ébranlée par :

- La faible implication des communautés et acteurs locaux ;
- Le manque de cohérence/dédoublé des programmes ;
- La dépendance financière aux partenaires extérieurs et le manque de ressources propres des pays concernés ;
- Le désengagement des politiques ;

- Les problèmes fonciers sur les terres (élevage/agriculture/mines...);
- L'instabilité politique et les conflits armés.

Au titre des opportunités, l'IGMVSS peut tirer profit :

- De l'implication continue de la Société Civile en tant que partie prenante du développement durable ;
- Des processus de décentralisation et du rôle des collectivités locales ;
- De l'existant en matière de LCD et de GDT ;
- De liens favorables avec la législation environnementale ;
- Du contexte international favorable ;
- De la mobilisation des financements en cours ;
- De l'engagement des Etats dans la mise en œuvre de la déclaration de Paris sur l'alignement de l'aide publique au développement ;
- De l'intérêt des populations et de la société civile pour la thématique environnementale qui est d'actualité.

4.3.2. Relevé de conclusions de l'atelier

Des trois sessions de travail réunies pendant ces trois (3) jours, l'on retient que la société civile après une analyse approfondie de l'IGMVSS identifie comme conditions préalables à son engagement dans la mise en œuvre de l'initiative grande muraille verte :

- La création d'agences nationales spécialisées permanentes et jouissant d'une autonomie (institutionnelle et financière) pour la mise en œuvre de l'IGMVSS ;
- Une compréhension harmonisée du concept de la GMV par les principaux acteurs ;
- La création ou la valorisation de cadres de concertation impliquant toutes les parties prenantes de l'initiative, y compris la société civile ;
- La mise en place des fonds nationaux pour financer l'initiative ;
- La stabilité/sécurité dans les zones d'intervention de l'IGMVSS ;
- L'engagement de l'Union Africaine à assumer pleinement son leadership sur l'initiative.

Par ailleurs, la société civile estime que, ces conditions réunies, ses axes d'intervention sur l'IGMVSS pourraient s'articuler autour :

- De la mobilisation sociale ;
- Du plaidoyer et du suivi ;
- Du renforcement des capacités de tous les acteurs ;
- De la mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain ;
- Et de la mobilisation de ressources.

4.3.3. Déclaration commune de Ouagadougou de la société civile sur l'IGMVSS

A l'issue des travaux, la société civile réunie à Ouagadougou est parvenue à une déclaration commune dont la substance s'articule autour des points suivants :

- Les participants estiment que l'initiative de la Grande muraille Verte pour le Sahara et le Sahel constitue une formidable opportunité pour l'Afrique d'engager un véritable plan à moyen et long terme de développement des zones arides du Sahel et du pourtour saharien ;
- Les participants estiment que la portée et les défis de cette initiative nécessitent le soutien du continent entier sous le leadership, l'autorité et les ressources de l'Union Africaine, ainsi que des ressources additionnelles de partenaires au développement. La Société Civile souhaite que l'Union Africaine fasse preuve de diligence et d'efficacité et qu'elle introduise une obligation de résultat pour les Etats ;
- Les participants appellent à une accélération du processus et à placer cette initiative au plus haut niveau de priorité nationale des pays concernés en synergie et en complémentarité avec les programmes existants ;
- Les participants invitent l'Union Africaine à ouvrir le tracé de la Grande muraille verte au pays soudano-sahéliens et à ceux du pourtour saharien qui en feraient la demande ;
- Les participants appellent à une communication plus significative sur la muraille verte qui ne se limite pas à une restauration de l'environnement et des écosystèmes mais qui comprendra aussi des actions de développement des territoires et d'amélioration des conditions de vie des populations concernées sur le plan social et économique ;

- Les participants rappellent que la société civile et les collectivités locales représentent des acteurs clés incontournables et disposent de valeurs ajoutées pour la conception, la mise en œuvre le suivi et l'évaluation de l'initiative ;
- La société civile est prête à prendre toute sa place dans ce programme majeur.



Le Chargé de projets, Athanase Fidéle KABORE,
lors de la présentation du projet de déclaration finale de la société civile

4.4. La feuille de route de la société civile sur la GMVSS

Tous les participants de la société civile ont convenu des engagements suivants :

- Chercher à combler le déficit d'information sur la GMV aux niveaux nationaux et internationaux autant chez les acteurs de la société civile que chez certains acteurs des Etats ;
- Restituer le contenu de l'atelier auprès des organisations d'origine des participants, des réseaux, alliances et plates-formes partenaires au sud et au nord en explorant les pistes de leur implication y compris chez les organisations d'agriculteurs, d'éleveurs, des élus des collectivités locales, les partenaires au développement y compris au Nord, etc.
- Sensibiliser et interpeler les gouvernements respectifs et accroître leur mobilisation dans tous les domaines touchant à la conception et la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte ;

- Chercher à établir ou rendre effectifs les cadres de concertation permettant au niveau national et au niveau régional de nourrir une concertation durable entre les Organisations de la société civile et les institutions en charge de la GMV ;
- Se constituer comme force de proposition pour l'établissement des fonds de financement de la GMV ;
- Interpeler les porteurs de l'initiative et apporter leur contribution à la mise en place d'un mécanisme effectif et actualisé de partage de l'information ;
- Etre vigilants sur la prise en compte des préoccupations, droits, usages et attentes des populations vivant sur le tracé prévu de la GMV, y compris les populations mobiles ;
- Contribuer à identifier les facteurs de blocage au niveau local, national et régional et contribuer à y trouver des solutions.

D'une manière générale, la présente feuille de route marque le début d'une appropriation de l'initiative et d'une mobilisation effective de la société civile pour la Grande Muraille Verte en termes d'interpellation, de partage d'information et son analyse critique ainsi que sa contribution aux niveaux nationaux et internationaux à l'IGMVSS.



Vue partielle des participants pendant les travaux



Présentation du relevé de conclusions par une participante

CONCLUSION

Les participants de l'atelier conviennent que les résultats auxquels ils sont parvenus devront permettre de construire les socles d'une véritable implication/participation de la société civile en tant que force de proposition et partie prenante. Une structuration et une responsabilisation plus poussées de la société civile fonderaient ce socle.

En clôture, on retiendra l'accueil positif de la tenue de cet atelier par le représentant du ministère de l'environnement du Burkina Faso. En saluant l'IGMVSS, la volonté des chefs d'états africains à faire face à la dégradation des terres et à la pauvreté, il a félicité les intervenants pour les informations diffusées et les participants pour les échanges réalisés et les résultats obtenus. Il a aussi souhaité que chacun à son niveau puisse opérationnaliser la feuille de route de l'atelier pour permettre à l'IGMVSS d'atteindre ses résultats.

Au nom des réseaux RESAD et DRYNET dédiés au développement des terres arides, le directeur du CARI, après avoir salué les travaux des participants, a affirmé que « Dans un contexte mondial fait de crises financière, énergétique, alimentaire et climatique qui s'alimentent mutuellement et dont les impacts négatifs détruisent les ressources vitales de l'humanité comme les terres, l'eau, les semences avec des conséquences néfastes sur les plus pauvres, les réactions ne peuvent plus attendre. Ainsi l'Initiative de la Grande Muraille Verte ne peut se permettre d'être une initiative de plus dans le cimetière des bonnes intentions du développement l'Initiative de la Grande Muraille Verte ne peut se permettre d'être une initiative de plus dans le cimetière des bonnes intentions du développement. ». Enfin il a invité « à aider à bâtir la muraille verte qui fera tomber la muraille de la pauvreté. »

Cet atelier a permis d'instaurer un premier échange d'informations sur l'IGMVSS entre les acteurs de la société civile et d'évaluer leur rôle et leur contribution. Les productions de l'atelier sont un premier pas des acteurs de la société civile, il conviendra maintenant de suivre et d'être force de proposition lors des prochaines étapes de mise en œuvre de l'IGMVSS tant dans les Etats qu'au plan continental.

La feuille de route établie lors de cet atelier pourra être discutée par les acteurs de la société civile dans leur ensemble respectif (francophone et anglophone). Les propositions faites lors de cet atelier pourraient également être l'ébauche d'un programme d'action de la société civile dans la Grande Muraille Verte.

A ce jour, il y a beaucoup de questions non résolues concernant l'initiative notamment sa gouvernance, le cadre de concertation des différents acteurs dont la société civile, des incohérences et ambiguïtés sur le concept de l'initiative et les actions réalisées et des états de mise en œuvre disparates.

Face aux enjeux environnementaux mondiaux notamment les prévisions du GIEC pour le Sahel et les déplacements massifs des populations dans la zone, cette initiative pourrait changer la donne si tous les acteurs s'y engagent de manière organisée et si les investissements et les planifications sont au rendez-vous.

ANNEXES

Annexe 1 : Agenda de l'atelier

Annexe 2 : Stratégie harmonisée GMV

Annexe 3 : Discours

Annexe 4 : Message du DG FAO

Annexe 5 : Outils d'animation

Annexe 6 : Communications powerpoint

Annexe 7: Liste des participants

Annexe 8 : Productions de l'atelier : déclaration commune, feuille de route et relevé de conclusions.